

CONSEIL PORTUAIRE du mardi 26 janvier 2016 à 13h15

PRESENTS : Madame BELLEC Karine Présidente du Conseil Portuaire Titulaire, Conseillère Départemental, Monsieur PIERRE Gérard Président du Conseil Portuaire suppléant, Conseiller Départemental, Monsieur NAUDIN Norbert Représentant du Conseil Municipal, Monsieur GUEGAN Pierre Représentant du concessionnaire Titulaire, Madame GALLEN Marie-Pierre Représentant du concessionnaire Titulaire, Monsieur MAHEO Thierry Représentant du concessionnaire Suppléant, Monsieur NOEL Franck, chef du service des ports, à la DELAM Représentant des personnels concernés par la gestion du port - personnel départemental Suppléant, Monsieur GUEGAN Yann Représentant des personnels concernés par la gestion du port - personnel du concessionnaire Suppléant, Monsieur GUELLEC Yannick, *le responsable commercial - Compagnie Océane* Usagé du port au titre du commerce désigné par le Conseil Général Titulaire, Monsieur LE GAL Olivier Usagé du port au titre de la pêche désigné par le comité local des pêches Titulaire, Monsieur FARRÉ Philippe Usagé du port au titre de la plaisance désigné par le comité local des usagers permanents Titulaire, Monsieur THOMAS Louis Usagé du port au titre de la plaisance désigné par le comité local des usagers permanents Titulaire, Monsieur BAUDOT Didier Usagé du port au titre de la plaisance désigné par le comité local des usagers permanents Suppléant, Monsieur Le Mer Josick représentant de la société Sauzon Loisirs Motonautisme Usagé du port au titre de la plaisance désigné par le président du Conseil Général Titulaire.

ETAIENT AUSSI PRESENTS : Madame PORTUGAL Violaine, Secrétaire de Mairie, Monsieur BOISSEAU Patrick, SNSM.

ABSENTS EXCUSES Suppléants : Monsieur CHAULIEU Jacques Usagé du port au titre de la plaisance désigné par le comité local des usagers permanents.

ABSENTS EXCUSES invités : Monsieur BANET Erwan, agent portuaire invité, Madame L'HOUE Laurence, Compagnie du Golfe, Monsieur LOYER Eric, Compagnie Finis'Mer.

ABSENTS Titulaires : Monsieur le Directeur des espaces littoraux et des activités maritimes Représentant des personnels concernés par la gestion du port - personnel départemental, Monsieur DAVID Jean-François Usagé du port au titre de la pêche désigné par le comité local des pêches, Monsieur BOTHUA Thierry Usagé du port au titre de la pêche désigné par le Conseil Général, Madame ROURE Maryvonne Usagé du port au titre de la plaisance désigné par le comité local des usagers permanents, Monsieur TRONQUET Gilles Usagé du port au titre de la plaisance désigné par le comité local des usagers permanents. **Suppléants** : Monsieur LAMBOTIN Léopold Représentant du concessionnaire, Monsieur BERNERY Philippe Représentant du Conseil Municipal, un Capitaine (ligne Belle-Ile / Quiberon) - Compagnie Océane Usagé du port au titre du commerce désigné par le Conseil Général Suppléant, Monsieur OLIVIER Henrick Usagé du port au titre de la pêche désigné par le comité local des pêches, Monsieur LEVEQUE Alain Usagé du port au titre de la pêche désigné par le Conseil Général, Monsieur GUILLAUME Jean Usagé du port au titre de la plaisance désigné par le comité local des usagers permanents, Madame MAZIERES Catherine Usagé du port au titre de la plaisance désigné par le comité local des usagers permanents, un représentant de la SARL Tours d'îles, Usagé du port au titre de la plaisance désigné par le président du Conseil Général Suppléant.

Madame BELLEC Karine, conseillère départementale, président du conseil portuaire - titulaire ouvre la séance en saluant l'assemblée et en procédant à l'appel des membres d'après l'arrêté portant nomination des membres du conseil portuaire du port de Sauzon en date du 12 octobre 2015. Le quorum étant atteint, aucune procuration n'ayant été remise, elle passe la parole à Monsieur Norbert NAUDIN, Maire de la Commune pour aborder l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- 1- Bilan de saison 2015
- 2- Compte Administratif 2015
- 3- Tarification 2016 et ventilation visiteurs / abonnés
- 4- Budget Primitif 2016
- 5- Calendrier prévisionnel des investissements
- 6- Liaisons maritimes :
 - ponton : - devenir de la convention de gestion
 - travaux 2016 de consolidation
- 7- Divers

Monsieur le maire évoque en préambule les changements liés à la loi NOTRe qui impose des transferts de compétence de collectivités vers d'autres et de porter candidature à la propriété du port avant le 31 mars 2016 pour les collectivités qui le souhaitent.

La commune va-t-elle se porter candidate à la propriété du port ?

Le conseil départemental donnera-t-il en gestion à la compagnie des ports ?

Dans la mesure où il y aurait plusieurs candidats, le préfet tranche en fonction des arguments, des objectifs et des moyens.

Monsieur le maire rappelle que la situation actuelle est la suivante ; le département a la propriété du port, ce dernier est donné en gestion à la commune.

Monsieur LE GAL demande quelle est la volonté de la commune

Madame Marie-Pierre GALLEN indique que les chiffres parleront.

Monsieur FARRE Philippe soulève l'agrandissement des digues pour augmenter la protection du port.

1) Bilan de saison 2015

Pierre GUEGAN présente le bilan d'avril à septembre 2015 qui présente pour les visiteurs une augmentation en terme de recettes (+0.24%) soit +328.13€, et une diminution en terme de fréquentation (-5.90%) - 494 bateaux.

Il dresse l'évolution de la fréquentation en nuitées d'avril à septembre : Avril : identique à 2014, Mai : diminution sans explication, Juin : + 16.40 %, Juillet : stable, diminution des visiteurs, augmentation des pass-ports escale, Aout : diminution de 6 % liée à la météo, Septembre : diminution -36% liés aux vents Nord Est...

Le bilan sur les « pass ports escale » révèle une hausse.

2) Compte Administratif 2015 (chiffres provisoires avant clôture des comptes)

Section fonctionnement

Dépenses :	234 844, 93 €
<u>Recettes :</u>	<u>238 198, 48 €</u>
Résultat SF exercice 2015 :	3 353. 55 €
Excédent de fonctionnement 2014 reporté	11 920.70 €
Résultat cumulé	15 274.25 €

Section investissement :

Dépenses :	59 967.82 €
Recettes :	<u>83 819.49 €</u>
Résultat SI 2015	23 851,67 €
Excédent Investissement reporté	<u>8 626.75 €</u>
Résultat cumulé	32 478 .42 €

Excédent global de clôture 2015 (cumulé SF + SI) : 47 752. 67€

En l'absence de remarque, il est procédé au vote : approuvé à l'unanimité.

3) Tarifification 2016 et la ventilation visiteurs / abonnés

Le Conseil portuaire, après avoir voté, à l'unanimité, approuve :

1. la proposition d'étendre du 15 juin au 15 septembre la haute saison et l'augmentation de 0.50€ par catégorie de visiteurs sur cette période
2. l'augmentation de 1% par abonné

Monsieur le maire évoque la réflexion sur la répartition visiteurs / abonnés pour permettre de répondre à la demande de mouillages abonnés pour laquelle 57 personnes sont en attentes.

Monsieur Philippe FARRE suggère la possibilité d'augmenter les mouillages depuis le Vival jusqu'à l'Eglise

Il suggère également que dans l'avant-port à droite : le bateau de Pierrick Olivier soit décalé vers celui de Philippe FARRE afin d'emboîser des plaisanciers.

4) Budget Primitif 2016 et projets divers prévus

Section fonctionnement : 242 177 €

Dépenses : Au 012 la prévision de masse salariale du service révèle une légère diminution puisqu'un employé est sorti des effectifs début 2015

Recettes : Pour l'affectation de résultat cumulé de fonctionnement excédentaire 2015 de 15 274. 25 €, proposition est faite de conserver 3 000€ du résultat de fonctionnement 2015 en section de fonctionnement et d'affecter le reste en section d'investissement pour financer les dépenses d'investissement, à savoir 12 274.25€ au compte 1068.

Pour ce qui est de l'équilibre de la section fonctionnement, le compte 023 indique une prévision de 13 326€ à laquelle il convient d'enlever l'excédent d'exploitation reporté 3 000€ pour en déduire la prévision de résultat de la section de fonctionnement 2016 : 10 326€.

Il n'y a pas de question sur la section fonctionnement

Section investissement : 158 000 €

Dépenses : Les dépenses d'investissement sont détaillées :

- au compte 2031 frais d'étude la prévision de 25 000€ correspond au premier dossier des intempéries qu'il faudra commencer avant février 2017. Pour cela, les études complémentaires à la première phase devront être lancées en 2016 ; à savoir la réfection du mur de soutènement du bassin de Pen-Prad.
- Au compte 2313 travaux d'amélioration des profondeurs de Pen-Prad prévus à l'automne 2016 pour environ 3 500m³. Selon les préconisations du bureau d'étude, le moins risqué pour les ouvrages, les travaux seront effectués en bassin pleine-eau avec une benne flottante. Par ailleurs, la qualité de la vase est bonne. Monsieur Pierre GUEGAN précise que le dossier administratif n'est pas clos, il reste le dossier loi sur l'eau, l'appel d'offres, les travaux sont prévus en octobre. Dans le futur, il est envisagé de procéder chaque année à un curage et d'étaler les vases dans le port

Recettes : Excédent d'investissement reporté : 32 478.42 €, virement de la section fonctionnement vers la section investissement 13 326 €, amortissement 73 000 €

Subvention du conseil général dossier désenvasement : 19 530 €,

Emprunt : 0 €.

En l'absence de question sur le BP 2016 et les projets exposés, il est procédé au vote : le budget primitif et les projets exposés sont approuvés à l'unanimité.

5) Le calendrier prévisionnel des investissements

- réalisation Octobre 2016 Désenvasement du bassin de Pen Prad :
Le terrain communal est en cours de sélection pour l'étalement des boues en fonction des critères techniques et réglementaires : Borticado (en cours d'étude)
- Réhabilitation de la capitainerie : devra intervenir avant 2018 selon la loi accessibilité (estimatif non précis d'environ 150 000€)
- priorité 2016/2017 Intempérie mur de soutènement Pen-Prad :
(Estimatif du CE Géolithe de 168 000€ à 238 000€)
- Intempérie quai du halage :
(Estimatif du CE Géolithe de 68 000 à 83 000€) L'idée de sur élever le terre-plein pour en faire un quai est émise. Ne suscitant aucune remarque, l'idée paraît intéressante et nécessite d'être étudiée.
- Intempérie môle Est et Ouest entre (Estimatif du CE Géolithe de 73 000€ et 80 000€)
- Intempérie digue en enrochement embarcadère

(Estimatif du CE Géolithe de 248 000 à 324 000 €)

- Rejointement de la digue suet (estimatif 300 000 €)
- Construction de la cale (1 000 000 €)
Chambre froide : pas priorité actuelle
Digue bassin Pen-Prad : (estimation par CE : 550 000 €) pas priorité actuelle

Monsieur Philippe FARRE émet l'idée d'une personne qui le ferait régulièrement afin d'éviter de lourds travaux.

Monsieur BAUDOT signale :

1. deux échelles qui ne vont pas jusqu'au bout
2. les racks à annexe remplis d'annexes aux périodes où les bateaux ne sont plus dans le port

6) Liaisons maritimes :

➤ ponton :

1. Du fait de la loi NOTRe, et du changement de propriétaire du port, quel va être le devenir de la convention ? Il est dit que dans la mesure où le département en est propriétaire, la convention continuera
2. Y aura-t-il des liaisons en 2016 ?

7) Questions diverses :

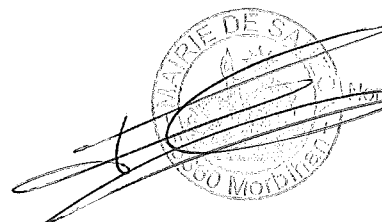
1. Monsieur Philippe FARRE sollicite un point de mouillage pour mettre les viviers à l'extérieur car à l'intérieur du port ce n'est pas autorisé. Un dossier est à monter pour obtenir l'autorisation
2. Monsieur Philippe FARRE signale que la chambre froide actuelle est suffisante et que sa remise aux normes suffit.
3. Le sujet de la propriété du port évoqué en début de réunion, suscitant le débat clos la séance avec les échanges ci-après :

- le conseil départemental devient propriétaire, alors la gestion pourra être soit communale, soit « compagnie des ports ». Dans le dernier cas, le conseil portuaire se déroulera toujours, et les décisions se feront en concertation.

- la région est plus axée sur la pêche et le commerce, la gestion pourrait être directe ou communale.

Monsieur le maire rencontrera monsieur François GOULARD (Président de la compagnie des ports, son vice-président étant monsieur Gérard PIERRE) et monsieur Jean-Yves LE DRIAN pour évoquer ce sujet.

La séance est levée à 15h 05 après avoir remercié les membres de leur présence.

 Le Maire
Monsieur NAUDIN